

Protection de la ressource

La protection de la ressource par la régie des Eaux Coëvrons

La pollution par les nitrates et les pesticides peut avoir des conséquences sur les usages de l'eau, la santé publique et les milieux aquatiques. Aussi, les objectifs du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire Bretagne (Sdage) vise à reconquérir le bon état écologique d'au moins 61% des masses d'eau d'ici à 2021 et reconquérir la qualité des eaux brutes de 210 captages prioritaires destinés à la consommation humaine.

Les objectifs du SDAGE

L'atteinte des objectifs du Sdage se traduit notamment par la mise en place de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Sage) et de contrats territoriaux, outil de mise en œuvre opérationnelle de l'Agence de l'Eau. Le Conseil Départemental de la Mayenne, dans le cadre de sa politique de protection de l'eau, apporte également son soutien financier à la mise en œuvre de ces programmes d'actions, auprès des collectivités en charge de la gestion de l'eau.

[En savoir plus](#)

La politique des contrats territoriaux vise principalement à :

- Intervenir prioritairement sur les masses d'eau dégradées et les captages prioritaires
- Définir des stratégies de territoires, concertées et partagées intégrant la dimension socio-économique assorties d'objectifs de moyens et de résultats
- Identifier les actions répondant au mieux à la problématique du territoire à travers un programme d'actions
- Coordonner et animer le programme de protection de l'eau
- Évaluer l'efficacité des mesures et réorienter, si besoins, les actions du programme
- La Régie des Eaux des Coëvrons est **porteuse de projet du contrat territorial 2017 – 2021** engagé sur les **8 captages prioritaires de l'Est Mayennais** au côté du SIAEP de Sillé-le Guillaume et de la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grey. Ce contrat territorial fait suite aux premiers contrats territoriaux 2012 – 2017 portés par les ex SIAEP de Saint Pierre sur Orthe et de Cheméré le Roi.

La réhabilitation de la station d'Eau Potable Gratte Sac

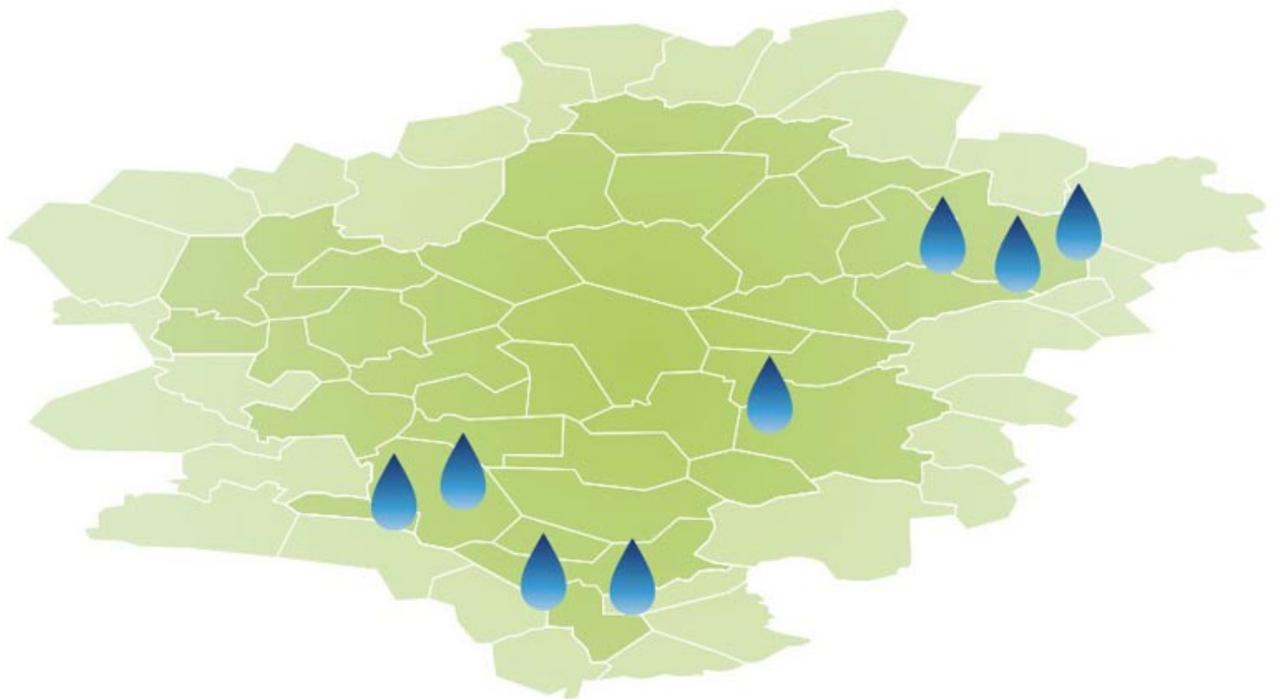
Dans le cadre des travaux de réhabilitation de sa station d'Eau Potable Gratte Sac (prise d'eau sur la rivière de l'Erve – Voutré), la Régie des Eaux des Coëvrons a, également, engagée des études préalables sur le bassin versant en vue de mettre en œuvre un programme de lutte contre l'érosion et les pollutions diffuses. Les actions du programme se déclineront, à terme, dans le cadre d'un **contrat territorial propre au bassin versant de Gratte Sac**.

Réduire

QUE SOUHAITEZ-VOUS FAIRE ?

Protection de la ressource

- Sommaire
- Cadre réglementaire
- Actualités



CONTRAT TERRITORIAL
CAPTAGES PRIORITAIRES



CONTRAT TERRITORIAL
PRISE D'EAU GRATTE-SAC



ACTUALITÉS